8 septembre 1992 N° 32

ENFANCE ET SAINTETÉ

Bulletin de l'Association des Amis d'Anne de Guigné

Sommaire

Quand le Pape parle avec les enfants.....1
Enjeux théologiques et pastoraux d'une sainteté de l'enfance (suite).....2
Des nouvelles d'Anne..... 8

Éditorial

Quand le Pape parle avec les enfants

Extrait d'une homélie de Jean-Paul II lors de la célébration de la Parole à Lubango en Angola, le 19 juillet dernier.

Voyant ici tant de vos fils et de vos filles, je ne peux m'empêcher de leur adresser la parole :

Chers enfants, garçons et filles, être ici avec vous, en ce moment, est une très grande joie pour moi. Avant tout, je veux vous dire ceci : à Rome, où j'ai ma maison, lorsque je vais visiter les paroisses, la rencontre avec les enfants est toujours un moment de grande joie pour moi. Je suis l'ami des enfants ! Et je suis aussi l'ami de vous tous ! Et vous, êtes-vous aussi mes amis ? Êtes-vous les amis du Pape ?

Je suis plus vieux que vous, votre "ancien". Je peux vous enseigner beaucoup de choses. Vous, si vous êtes bons, vous pourrez aussi enseigner les "plus vieux". Je pense que vous allez à l'école ; je pense que vous allez au catéchisme. C'est vrai ? Le catéchisme, l'école, vos parents et vos oncles, le missionnaire, les Sœurs, Monseigneur l'archevêque vous enseignent le chemin de Dieu. Moi aussi, *je veux vous enseigner le chemin de Dieu*. Voulez-vous donc apprendre le chemin de Dieu ?

L'avenir va être bon pour vous, si, avec l'aide de vos parents et de vos maîtres, vous le préparez bien. *Préparer l'avenir, c'est apprendre bien maintenant*, c'est avoir un cœur bon, c'est aimer aller parler avec Jésus à l'église. Vous n'aimez pas la guerre, n'est-ce pas ? Voyez ! Tant de malheurs sont arrivés, tant de souffrances,

et il y a tant d'enfants maintenant sans père ni mère. Alors, je veux vous dire d'être bons, pour qu'il n'existe jamais plus de guerres.

Être bon coûte parfois. Vous devez prier beaucoup. Vous savez prier ? Écoutez ! Il y avait un jour trois enfants qui virent Notre-Dame, ils s'appelaient Lucia, Jacinta et Francisco. Deux filles et un garçon. Ils priaient beaucoup ; et alors, un jour, Notre-Dame commença à leur parler. Nous appelons ces enfants les petits bergers de Fatima. Combien étaient-ils ? Ils étaient trois, oui. Comme ils priaient beaucoup, ils furent très bons. Voulez-vous être bons, comme eux ? Alors, priez ; priez Jésus, priez Notre-Dame. Et écoutez vos parents et vos oncles ! J'espère qu'ils ne vous donneront que des bons conseils. Ecoutez aussi les catéchistes, vos maîtres et les missionnaires. Et soyez amis les uns des autres. Oui ?

Moi aussi, je vais prier, pour vous et pour tous les enfants d'Angola. Soyez sûrs que le Pape est votre grand ami. Je vais prier pour que tous, vous soyez bons ; pour que vous aidiez l'ami qui a perdu son père ou sa mère, ou qui est dans le besoin. Je vais prier aussi pour que les personnes "plus âgées" vous donnent un pays sans guerre, un pays de paix et de progrès. Comment ne pas désirer la bénédiction de Dieu et la prospérité pour l'Angola, devant cette immense richesse que sont vos enfants – si jeunes, mais qui ont déjà eu à connaître la souffrance !

Au nom de Jésus, petits garçons et petites filles, je vous embrasse tous et je vous bénis. De tout cœur, j'étends ma bénédiction à votre père et à votre mère et à toute votre famille.

Enjeux théologiques et pastoraux d'une sainteté de l'enfance (suite)

II. Les enjeux pour la pastorale (suite)

Pour la pastorale de la Famille

Il s'agit de rappeler aux parents quelles capacités spirituelles sont celles des "tout-petits" et aussi combien est grande leur fragilité. Enfin, il s'agit d'offrir aux familles un témoignage de ce que doit être le Renouveau familial auquel Jean-Paul II ne cesse de les inviter.

Rappelons la lettre pastorale du Cardinal Danneels, de Noël 1988, où il montre que c'est à la fois l'enfant qui fait la famille et la famille qui fait l'enfant.

En premier lieu : rappeler aux parents les capacités spirituelles qui sont celles de leurs enfants.

L'histoire de la Vénérable Anne de Guigné vient nous rappeler que l'enfant est

incroyablement apte à recevoir et à faire fructifier les valeurs d'ordre surnaturel. C'est pourquoi, il convient d'exploiter ces merveilleuses possibilités données par Dieu, ces véritables prédispositions au divin qui sont l'apanage de l'enfance. La précocité d'Anne de Guigné montre bien cette extraordinaire importance des toutes premières années, tout d'abord en ce qui concerne l'éveil de la foi, la formation de la conscience, l'apprentissage du combat spirituel, l'éclosion de la vie intérieure. L'enfant possède de surprenantes capacités d'émerveillement, de contemplation, de louange. Quelle floraison de sainteté ne pourrait-on espérer dans l'Église si les parents chrétiens apprenaient à mieux tirer parti de ce "moment décisif de la "petite enfance" pour prendre véritablement au sérieux une telle "initiation précoce", où les facultés de l'enfant sont intégrées dans un rapport vital à Dieu (*Catechesi tradendae*, V, 36).

En deuxième lieu : rappeler aux parents la grande fragilité des enfants qui leur sont confiés par Dieu lui-même.

Les impressions reçues au tout jeune âge laissent, dans une sensibilité encore vierge, des traces ineffaçables. Aussi, l'on ne peut penser sans frémir aux dégâts causés par le déferlement d'images d'érotisme et de violence qui risquent de s'inscrire de façon indélébile en tant de jeunes mémoires encore inconscientes... Et comment ne pas tout faire pour que soit au moins diminué cet effarant gâchis des dons prodigués par le Seigneur dans le cœur des tout-petits ! Oui, tout doit être mis en œuvre pour que soit combattue et que cesse cette grande pitié du monde de l'enfance ! Comme le demande le Père Daniel-Ange dans son livre au titre si suggestif : *Les saints de l'an 2000, pourquoi les massacrer* ? (Éd. Saint-Paul).

En troisième lieu : provoquer les familles à ce grand printemps de l'Église familiale, auquel les incite Jean-Paul II.

« Famille, deviens ce que tu es ! » dit le pape Jean-Paul II (dans son exhortation apostolique *Familiaris consortio*, 3, 17).

Aujourd'hui, la famille connaît une crise grave. Une authentification de la sainteté de certains petits enfants pourrait être d'un grand poids, non seulement pour donner aux enfants un modèle à leur portée, mais aussi pour offrir aux familles un témoignage capable de les rappeler à leur vocation d'Église domestique, capable de fournir aux enfants envoyés par Dieu le milieu propice à l'éclosion d'une véritable sainteté.

D'ailleurs, le milieu social n'y fait rien, non plus que l'ethnie originelle ou la civilisation ambiante. Les parents de François et de Jacinthe (de Fatima) étaient de pauvres paysans portugais ; ceux de Taïssir Tatios appartenaient à la petite bourgeoisie libanaise. Cela ne signifie pas que les enfants de milieux déchristianisés ou de familles en rupture avec l'Église (les uns et les autres bien nombreux, hélas !)

doivent, de ce fait, se trouver prédisposés à l'athéisme, ou, tout au moins, exclus de l'appel universel à la sainteté. Mais la nécessité n'en apparaît que plus évidente de l'urgence où nous sommes de restructurer le tissu familial en son entier, qu'il s'agisse de ce respect absolu de l'enfant « dès avant sa naissance, dès le premier moment de sa conception et ensuite au cours de son enfance et de son adolescence » (Idem 3, 26), qui demeure la pierre d'angle de toute notion simplement humaine de la famille ; ou encore de la stabilité du milieu familial et de ces notes d'accueil, d'amour, d'estime, de service, qui doivent spécifier tout foyer chrétien, avec ce droit imprescriptible que possède tout baptisé – fût-il un enfant – à l'éducation religieuse (canon 217), comme avec ce droit non moins imprescriptible pour tout "parent" de faire baptiser son enfant (canon 867) et de l'élever chrétiennement.

Pour une pastorale des enfants handicapés

Plusieurs questions se posent : L'enfant handicapé est-il capable d'avoir une vie spirituelle ? L'enfant handicapé est-il capable d'avoir une vie sacramentelle ? L'enfant handicapé est-il capable de sainteté ?

Sur ces trois points, des témoignages remarquables sont apportés par des personnes spécialisées dans le soin de ces enfants. Notamment par les responsables de *Foi et Lumière* (cf. Marie-Hélène Mathieu).

Vie théologale de l'enfant handicapé

Du moment que l'enfant handicapé est baptisé, pourquoi ne serait-il pas susceptible d'une croissance en lui des vertus de Foi, d'Espérance et de Charité, d'une manière qui, sans doute, peut nous échapper, mais n'avons-nous pas à distinguer ce qui concerne la psychologie et ce qui concerne la vie théologale ?

Marie-Hélène Mathieu, intervenant à Milan, le 5 novembre 1990, au Congrès de l'Œuvre Don Guanella, dans le cadre du BICE (*Bureau international catholique de l'Enfance*) rapporte cette réaction de Fabio, un tout jeune garçon handicapé profond, qui aime beaucoup une statuette de l'Enfant Jésus. Un jour, son institutrice veut prendre une photo. « Fabio, veux-tu aller embrasser l'Enfant Jésus ? » Fabio se lève, mais au lieu de se rendre vers la statuette, c'est vers le Tabernacle qu'il se dirige et il l'embrasse avec une ferveur qui bouleverse l'institutrice.

Une autre fois, c'est un petit handicapé qui parle rarement et avec difficulté. Une amie l'encourage : « Vincent, veux-tu dire quelque chose à Jésus ? » Vincent hésite, puis articule : « Jésus, tu m'aimes beaucoup ! » Sa maman, désolée, le reprend aussitôt : « Non, Vincent, tu te trompes ; il faut dire : "Jésus, je t'aime beaucoup". » Vincent s'applique, mais reste fidèle à son intuition profonde – la plus juste, la plus théologale – : « Jésus, tu m'aimes beaucoup ! »

Vie sacramentelle de l'enfant handicapé

Le nouveau Code de Droit Canon nous le rappelle de façon formelle : « Tout être humain non encore baptisé est capable de recevoir le baptême. » Telle est l'injonction émise par le canon 864. Les canonistes précisent : « Tout être vivant né de la femme », ce qui inclut toute espèce de difformité et d'incapacité.

En ce qui concerne la Confirmation, le canon 889 requiert, non pour la validité, mais pour la licéité du sacrement, que celui-ci soit administré à la suite d'une préparation convenable, si elle (la personne concernée) a l'usage de sa raison. Cela ne signifie-t-il donc pas, *a contrario*, que les baptisés ne paraissant pas avoir l'usage de la raison pourraient recevoir la Confirmation, et cela en se voyant dispensés de la préparation normale ?

En revanche, pour ce qui est de l'Eucharistie, le Code se fait plus restrictif. Toutefois, nous relevons d'une part l'expression *pro suo captu* (selon leur capacité) qui concerne même les enfants considérés de façon générale comme normaux (canon 913, al. 1), et d'autre part, en ce qui concerne les enfants en danger de mort, la seule exigence d'une distinction entre le Corps du Christ et le pain ordinaire (canon 913, al. 2). Et ne peut-on, suggèrent certains, comparer sinon assimiler un sujet très handicapé à un enfant en péril de mort ?

Sur ces différents points, signalons le livre du Rev. Walter Kern, intitulé *Pastoral Ministry with Disabled Persons* (Ministère pastoral auprès des personnes handicapées), publié aux Éditions Alba House à New York.

L'enfant handicapé, lui aussi, est appelé à la sainteté !

C'est ce que disait, en novembre 1989, Mgr Marcel Gaudillière, à une rencontre des responsables de *Foi et Lumière*, dont il est le conseiller spirituel. Et il rappelait les paroles de Jean-Paul II, à Saint-Jacques-de-Compostelle, qui, s'adressant à 30 000 jeunes garçons et jeunes filles, s'écriait : « N'ayez pas peur de devenir des saints ! » N'est-ce pas là un appel qui s'adresse à tous, non pas seulement à certains, comme s'il pouvait se trouver des êtres humains non concernés par un semblable appel ?

Dans notre monde qui ignore si souvent le respect le plus élémentaire de la vie, dans notre monde où l'être humain n'est trop souvent considéré que du seul point de vue de ses capacités physiques et économiques, dans un monde où c'est, dans la plupart des cas, le succès terrestre et "mondain" qui jauge le poids de la personne, quel pourrait être le retentissement d'une reconnaissance effective par l'Église comme d'authentiques "saints" des enfants qui sont des faibles et des "petits" non seulement du fait de l'être, mais encore du handicap ?

N'aurions-nous pas besoin de "saints" qui fassent resplendir aux yeux de notre

monde qu'il n'est pas de limites aux merveilles de Dieu ?

Pastorale des vocations

On ne saurait trop insister sur le rôle de la sainteté enfantine dans l'éveil et la persévérance de maintes vocations.

Que d'appels se sont faits entendre à travers la lecture de la vie des saints, et notamment à travers la lecture de biographies d'enfants !

Rappelons, sur ce point, qu'Anne de Guigné eut cet ardent désir de faire partager son appel à la vie consacrée. Ce fut un jeune Hollandais qui réalisa son grand désir en entrant chez les Carmes Déchaussés, après avoir entendu l'appel de Dieu à la lecture de cet épisode de sa biographie.

Que de vocations sacerdotales ont éclos également, dès l'enfance, chez nombre de petits garçons qui "jouaient" – et avec quel sérieux, et avec quel respect ! – à célébrer la messe.

Et les témoignages sont nombreux, faisant état de l'influence d'enfants, tant sur la décision à prendre que sur la mise en œuvre quotidienne des exigences acceptées. Rappelons à ce sujet ce qu'écrivait le 12 septembre 1932 M. Gautier, directeur du noviciat de Saint-Sulpice, à Mgr de La Villerabel, auquel il rapportait « l'empire des exemples d'Anne sur la vie intérieure des séminaristes d'Issy ».

Je puis citer, entre autres, l'œuvre de *La Rencontre*, qui consiste en une véritable "adoption spirituelle" de tel prêtre ou religieux par un enfant déterminé qui le prend en charge spirituellement, priant, offrant toutes choses pour sa sanctification et pour son ministère.

Les adultes eux aussi...

Les enfants ne sont pas les seuls. Les adultes, eux aussi, cherchent à répondre au grand appel de l'enfance évangélique (cf. Lc 18, 16), se laissent séduire et sont entraînés par de tels exemples.

« Je ne sais comment vous remercier de l'envoi du livre sur Anne de Guigné », écrivait, le 22 septembre 1985, le R.P. Motte o.p., à la Supérieure des Dominicaines de Cannes, « ... et surtout pour ce qu'il m'a apporté d'édification et de joie spirituelle. Je l'ai emporté pour la retraite personnelle que j'achève ce soir, et je m'y suis incroyablement délecté. Il y avait entre elle et moi, et plutôt entre ce qu'elle a réalisé et ce que je sens comme idéal, une consonance extraordinaire. Paradoxe de cette fillette de onze ans faisant la leçon à un vieux dominicain qui s'apprête à fêter ses 60 ans de profession (demain). Mais c'est ainsi. Sa vie rend pour moi le pur son de la vérité. La sagesse, celle d'En-Haut, parle à travers elle. J'en suis touché à fond, ému aux larmes. Elle a illuminé ma retraite et va, j'en suis

sûr, m'aider à en garder et faire grandir le fruit. La disparité des vocations et des situations ne peut faire obstacle à la communion des âmes dans la profondeur de l'inspiration qui les meut. »

Et en ce qui concerne la liturgie

Je voudrais tout d'abord prendre le mot "liturgie" dans son sens le plus large. Dieu, créateur du temps, n'attend-il pas de nous que nous sachions faire chanter à Sa gloire ce temps, tout ce temps qu'il nous donne ? D'où une liturgie de chacune de nos journées, sanctifiée par l'*Office des Heures*. Puis, une liturgie des *Semaines*, dont chacune se voit polarisée par la mise à part du jour du Seigneur, ce dimanche qui nous fait anticiper déjà la Création nouvelle et l'aube de la Résurrection. Et le cycle annuel des *Saisons* et des *Mois* qui nous invite à faire mémoire des Mystères du Christ, présent en son Église. Et ces *Cycles d'années*, dont la plus grande année jubilaire de l'an 2000, si proche maintenant, nous rappelle la grandeur et la beauté de cette louange des siècles à Celui qui les domine de toute son éternité. Ne sommes-nous pas dès lors puissamment invités à faire monter vers Dieu *la louange des âges, le cantique des âges* ?

Or, c'est dès le tout premier surgissement de son humanité que s'élève, en chacun de nous, le prélude d'une telle liturgie. Rappelons-nous Jean-Baptiste tressaillant de joie dans le sein de sa mère, à l'approche de Marie qui porte en elle le Sauveur (Lc 1, 44). Merveilleux balbutiements du petit être en son éveil, à la faveur d'une clarté baptismale normalement toute fraîche. A condition, certes, qu'un climat familial propice offre les conditions d'une croissance paisible à ces bourgeonnements de grâce, les protégeant, encore si tendres et si fragiles, des agressions multiples qui risquent toujours de les déflorer, alors que doivent pouvoir s'élever, dans la candeur, ces soupirs d'enfants destinés à faire monter vers le Père "la louange parfaite", celle des tout-petits ! (Ps 8, 3 ; Mt 21, 16).

Mais voici que grandit l'enfant. Bientôt, ce sera l'éveil de sa conscience, le faisant accéder à l'âge de raison. Le cantique de l'enfant s'affermit. C'est un seuil incommensurable qui est alors franchi, avec cette autonomie de la liberté où nous voyons surgir l'aurore d'une "personne" consciente et capable d'aimer. Puis, ce sera déjà l'annonce de l'adolescence, porteuse d'instabilités, et chargée de combats. Chacune de ces étapes est appelée à faire entendre son chant propre, le chant de sa propre sainteté, avec, semble-t-il, des moments plus favorables à l'expérience spirituelle, et se situant, après les premiers éveils des 2-3 ans, vers 6-7 ans, et enfin 11-12 ans.

Il est donc une *liturgie des âges*. Et il est utile de se le rappeler chaque fois où se trouve ouverte une recherche liturgique, au sens précis, concernant les enfants. Afin que soient respectés les appels et les exigences de la grâce propre à chaque âge.

Afin que soient évités tous excès, aussi bien les recherches trop intellectuelles qui risquent de passer au-dessus des facultés de l'enfant que des réalisations "bêtifiantes" où sa personne n'est pas respectée : on le traite comme un être incapable de saisir le divin, alors qu'il le saisit tellement mieux souvent que les adultes, et possède plus qu'eux le sens du sacré !

Les enjeux pour toute l'Église

On a beaucoup dit que l'urgence était grande que nous ayons des saints qui soient des laïcs. C'est, bien sûr, incontestable.

Mais peut-être pourrait-on ajouter que l'urgence est grande, également, que nous ayons des **saints qui soient des enfants**.

Nous avons besoin, en effet, de pouvoir nous adresser de façon ecclésiale, et non plus seulement privée, à de jeunes "saints", à des enfants "saints", offerts à notre prière, comme de sûrs *intercesseurs* et proposés à nos enfants comme d'authentiques *modèles* pour notre Église du troisième millénaire.

Nous avons besoin de voir figurer au Missel, comme à la Liturgie des Heures, un "Commun des enfants", et que soient énumérés leurs noms au long des Litanies.

Parce que le monde de l'enfance est le monde de demain.

Parce que la prière et la sainteté des enfants sont d'un poids incalculable pour la nouvelle évangélisation.

Parce que la sainteté de l'enfance manifeste l'éternelle Enfance de l'Église !

Renée de Tryon-Montalembert

Conférence donnée au Collège des Postulateurs, à Rome, le 21 mai 1992

Des nouvelles d'Anne

• *Témoignage de Frère Jean-Dominique de la Communauté Saint-Jean* : « "Si vous ne redevenez pas comme de petits enfants, vous n'entrerez pas dans le Royaume des Cieux". Cet esprit d'enfance, de confiance, d'abandon, que la vie de la vénérable Anne de Guigné illustre si bien reste l'apanage des âmes simples et droites. Et combien Anne de Guigné reste présente et agit dans le cœur des enfants qu'on lui confie, le témoignage de C.L. voudrait le montrer.

Nous avons connu CL. à une époque où un petit nombre de frères et moi-même étions chargés de faire la catéchèse aux enfants d'une institution laïque d'éducation et de soins regroupant des enfants retardés, cas sociaux, atteints de

divers troubles psychologiques et affectifs... N'étant nullement préparés ni formés pour ce genre de tâche, nous avons trouvé aide et soutien dans la prière. Puisqu'il s'agissait d'enfants, Anne de Guigné fut invoquée plus que tout autre, et ces quelques lignes témoignent de la puissance et de l'efficacité de son intercession.

1. Premières rencontres

C'est ainsi que nous avons eu un jour la surprise de voir une fillette brune, d'une dizaine d'années, qui venait avec les autres enfants de l'institut assister à la messe, bien qu'elle ne fût pas inscrite au catéchisme. Un premier contact, bref mais encourageant, nous permit de découvrir une enfant vive, quoique légèrement renfermée. L'ayant confiée à la prière d'Anne de Guigné, nous n'avons pas été étonnés de la voir venir assister régulièrement aux séances de catéchisme à la rentrée de l'année suivante. Ce que nous ne savions pas alors, c'est que C.L. avait dû vaincre l'opposition de sa famille pour obtenir l'accord de participer avec les autres enfants au catéchisme. Ce qui montrait déjà que, outre l'action de la grâce de Dieu, C.L. avait de la suite dans les idées et de la persévérance.

2. Une grande lutte pour la première communion

Malheureusement, malgré ces bonnes dispositions, le naturel instable et récalcitrant de la fillette, sa difficulté à se fixer liée à quelques troubles de comportement, ont fait que ces séances d'enseignement de la Foi ont vite tourné à l'affrontement plus ou moins violent. La comédie y avait souvent une large part, et C.L. nous tenait tête effrontément en affirmant "qu'elle n'y croyait pas, qu'elle ne viendrait plus..." En fait, sous une apparence extérieure d'indifférence, C.L. restait attentive à ce langage tout nouveau pour elle, et continuait de venir régulièrement aux cours, malgré son attitude parfois très violente et hostile.

Elle fit tant de progrès cette année-là que nous avons envisagé même de la proposer à la Première Communion. Comme ce n'était pas possible à la paroisse dont nous dépendions, nous avons pris contact avec sa famille pour qu'elle reçoive l'Eucharistie dans son village, au cours de l'été. Comme c'était l'année du Pèlerinage à Saint-Jacques-de-Compostelle, et que nous serions absents une bonne partie de l'été, nous avons proposé à C.L. de venir toute seule chez nous se préparer au cours de quelques séances supplémentaires pendant le mois de juillet. Le fait qu'elle accepta et vint était déjà la marque d'une grâce singulière et d'une transformation notable de son esprit. Ne pouvant faire plus, nous avons été obligés de quitter C.L. bien avant la cérémonie, interrompant la préparation, puisque nous partions rejoindre le Saint-Père à Compostelle, et en espérant que la démarche du pèlerinage obtiendrait les grâces supplémentaires nécessaires.

Or, à la rentrée scolaire suivante, à notre grande déception, rien n'avait été fait

durant l'été et tout était à recommencer. Un drame familial assez triste avait violemment perturbé la vie de C.L., si bien qu'il n'était plus question d'envisager de cérémonie religieuse pour l'instant. De plus, C.L. souffrait d'un blocage très profond par rapport au sacrement de réconciliation, qu'elle refusait obstinément de recevoir. Elle avait pourtant fort bien compris ce dont il s'agissait, car c'est elle qui faisait les meilleures réponses lorsqu'on interrogeait les enfants sur le but et l'effet du sacrement. Mais impossible de lui faire accepter le tête-à-tête ou l'entrevue avec le prêtre. Dans ces conditions, la réception de l'Eucharistie était au moins compromise, ou plus aléatoire.

3. Un dénouement heureux et le début de grâces profondes

Il fallut donc de nouveau invoquer l'aide et la protection d'Anne de Guigné. Celle-ci vint de façon tout à fait mystérieuse et inattendue, au cours de la dernière séance précédant Pâques. Cette fois, de nouveau, C.L. avait fait preuve de tant de mauvaise volonté et de violence qu'on avait dû l'exclure du groupe et la garder seule pour essayer de lui faire entendre raison... Peine perdue ! Elle accepta cependant un compromis plus ou moins "boiteux" lui permettant de sauver la face et de rejoindre les autres enfants. Or, elle venait juste de réintégrer le groupe, lorsqu'arrive le Père qui célébrait le sacrement du Pardon : il promène un regard circulaire sur les enfants, demandant qui ne l'a pas eu, avise C.L. et lui propose de venir !... Nous redoutions le pire !

Or, à notre grande stupeur et ébahissement, C.L. lui emboîta le pas et, sans trahir le secret de la confession, nous avons appris plus tard que sa démarche avait été authentique et profonde. Inutile de dire que nous étions dans l'action de grâces ! Rien ne s'opposait plus à ce que C.L. reçoive le Seigneur. Ce qui s'est fait effectivement au mois de juin de cette année-là, après d'autres péripéties qu'il serait trop long ici de conter. Entre autres, C.L. demanda au dernier moment à ce qu'une de ses sœurs, que nous ne connaissions pas et dont nous n'avions jamais entendu parler, fasse sa Première Communion en même temps qu'elle. Nous avons accepté pour ne pas contrarier la bonne volonté de C.L., ne voulant pas la freiner dans son élan, mais cette nouvelle disposition fut source de multiples difficultés. Il y eut en particulier la recherche du certificat de baptême qui nous obligea à faire une enquête dont le récit relèverait des meilleurs romans policiers... Mais c'est une autre histoire.

L'important, c'est que toutes les prières adressées à la petite Anne ont porté leur fruit et que cette cérémonie de communion privée s'est déroulée dans les meilleures conditions. Nos deux jeunes filles ont été, parmi les enfants, les plus recueillies. Cet événement de leur Foi les a très marquées.

4. Un cheminement édifiant

A un point tel que l'année scolaire suivante, nous avons pu envisager de proposer C.L. pour le sacrement de confirmation – C.L. qui, soit dit en passant, n'était pas très en avance, mais rattrapait consciencieusement son retard. Ce sacrement de confirmation donna également lieu à bien des luttes, mais il faut croire que la grâce l'emporta et fut la plus forte. En effet, le jour de la cérémonie, tout se passa si bien que l'évêque officiant demanda, à l'issue de la célébration, qui était cette jeune fille si attentive et si ouverte... Il s'agissait de notre jeune amie, vous l'aviez deviné !

De tout ceci, nous voudrions tirer quelques conclusions. D'abord sur la puissance de la grâce, qui est plus forte et plus puissante que tous les conditionnements, capable de guérir et de dépasser toutes les blessures morales ou spirituelles. N'hésitons pas à nous appuyer sur notre Foi en la grâce de Dieu qui agit au-delà de nos attentes et de nos espoirs. En particulier, gardons confiance en la grâce baptismale. C.L. avait été baptisée toute petite, et c'est sûrement un effet de cette grâce qui l'a poussée à venir suivre le catéchisme. Ensuite, croyons à la communion des saints. La maman de C.L. était au Ciel depuis longtemps et sa prière, liée à celle de la vénérable Anne de Guigné, a permis à sa fille des progrès et un cheminement de Foi que nous n'aurions jamais cru possible.

Aussi, rendons grâces à Dieu qui permet de telles merveilles dans le cœur des enfants. Invoquons la vénérable Anne, pour qu'elle permette à d'autres jeunes âmes de découvrir toujours plus combien elles sont aimées du Seigneur comme ses enfants chéris et ses fils et filles de prédilection, comme il peut se servir des cœurs d'enfants pour faire rayonner sur le monde son Amour et sa présence. Et continuons de prier pour tous ces jeunes que leurs handicaps mettent dans des situations difficiles. »

• *Lettre de Madame A.R., de Marseille, du 29 juillet 1992* : « Je dois m'acquitter d'une dette envers la petite Anne de Guigné. Il y a bien longtemps, j'avais lu un opuscule la concernant, mais je craignais qu'il ne reflète, au moins en partie, la tendance d'une famille à auréoler une enfant trop vite disparue.

Le numéro de *Foi et lumière* de janvier 1990, que j'ai eu entre les mains je ne sais comment, m'a touchée et convaincue des vertus de cette petite fille, si bien que je lui ai plus particulièrement confié la croissance spirituelle de mon petit Benoît.

Mon fils – son père – semble avoir tout à fait perdu la foi, en tout cas l'habitude de la pratiquer, depuis son mariage en 1981 avec une jeune femme charmante, mais peu convaincue. Nous avons été heureux du baptême de l'enfant en 1982. Cet enfant n'avait que trois ans lorsque ses parents ont divorcé, et il a

connu le sort de tous ces petits qui, confiés à une hôtesse, traversent la France en avion, deux fois par mois, pour un week-end avec l'autre parent. Notre fils ayant beaucoup souffert de ce divorce imposé, nous l'avons entouré de notre mieux, mon mari et moi, avec le reste de la famille. Ces contacts ont permis à l'enfant d'entendre parler de Dieu, de Jésus.

Vers l'âge de 7 ou 8 ans, il a demandé à être catéchisé. Si bien que, avec l'assentiment des deux parents, j'ai été chargée de son éducation religieuse (j'ai été catéchiste de CE 2 pendant vingt ans). Émerveillée de l'intérêt qu'il portait à ces rencontres et craignant qu'il ne s'agisse que d'un feu de paille, je l'ai confié à la petite Anne de Guigné pour obtenir qu'il persévère, promettant d'écrire lorsqu'il aurait fait sa Première Communion.

Bien que nos rencontres de catéchèse n'aient eu lieu en moyenne que deux fois par mois, je n'ai eu qu'à me louer de son assiduité et de l'ouverture de cœur qu'il a montrée.

Les difficultés prévisibles se sont aplanies d'elles-mêmes, il a été accepté avec les autres enfants de notre paroisse, a fait une Première Communion très recueillie, à la Pentecôte de cette année, et, lorsqu'il est dans notre ville, il nous accompagne, son grand-père et moi, à la messe dominicale qu'il suit avec intérêt.

Je remercie de tout cœur la petite Anne de Guigné et lui confie encore ce petit garçon dont l'attitude spirituelle me comble de joie. »

Directeur de la publication : Suzanne Roncin

Document recomposé et mise en page à partir d'un exemplaire original.
© 2012 Association des Amis d'Anne de Guigné.